



La politique biennoise du logement: entre politique de développement de la ville et préoccupations sociales

Pierre-Yves Moeschler, Conseiller municipal, Bienne

La politique du logement se trouve à la convergence de plusieurs domaines, qui procèdent chacun de préoccupations différentes.

Ces différents domaines vont de la politique générale de promotion de la ville, à la politique sociale, au sens général du terme et, en particulier, du point de vue de l'orateur, des personnes vivant dans les conditions les plus précaires. La politique urbanistique est également sollicitée.

La situation de Bienne est représentative de celle des villes et régions de Suisse qui sont particulièrement concernées par la problématique de la concentration de personnes en situation précaire. La préoccupation des autorités est de promouvoir la ville comme lieu de vie pour tous les habitants, mais pour les classes moyennes en particulier, qui donnent aux pouvoirs publics les ressources nécessaires au traitement des problèmes qui se posent. Mais l'objectif général de la mixité sociale ne peut être atteint qu'en tenant compte de l'ensemble de la population. Il faut ainsi faire en sorte que les propriétaires immobiliers soient motivés à mettre à disposition des locataires, y compris dans les segments les plus modestes, des logements de qualité. Des actions judicieuses de promotion immobilière et de politique sociale doivent viser à une mixité sociale qui garantisse la stabilité de la société.

Cette ambition ne peut pas être entièrement laissée à la responsabilité des autorités locales. La participation cantonale est nécessaire. Mais, puisque les phénomènes de spécialisation sociale territoriale s'accroissent à l'échelle du pays, il faut qu'une prise de conscience intercantonale, voire nationale, impose au pays une vision globale qui aille au-delà de la péréquation financière entre cantons.